Texte de spécification[[1]](#footnote-2)

Matériaux – panneaux à base minérale autre que plâtre, à base de fibro-ciment – Bluclad

DESCRIPTION

La plaque fibre-ciment Bluclad est un support ou une plaque d’appui pour crépi décoratif dans les domaines d’exécution suivants :

* façade suspendue légère ventilée sur murs rideaux massifs
* façade suspendue légère ventilée sur murs à ossature (bois ou acier) légers
* façade non-ventilée directement sur une ossature bois ou acier
* plafond ventilé extérieur

plaque de renfort contre la charge d’impact avec ETICS.

La plaque fibre-ciment Bluclad est aussi un support ou une plaque d’appui pour des plaquettes de parement ou des plaquettes minérales dans le cadre de la réalisation d’une façade suspendue légère ventilée sur murs rideaux massifs ou sur murs à ossature (bois ou acier) légers.

MATÉRIAUX

Les plaques Bluclad sont composées de ciment Portland, des charges minérales sélectionnées, dont le mica, pour une haute stabilité dimensionnelle ainsi que pour un mouvement hydrique très faible, des fibres de renforcement organiques et des additifs fonctionnels. Les plaques Bluclad sont produites sur une machine Hatschek et sont autoclavées, poncées et rectifiées. Les plaques Bluclad sont rendues hydrofuges des deux côtés.

Les plaques sont appropriées pour l’utilisation en extérieur et répondent aux exigences de la norme NBN EN 12467 - Plaques planes en fibres-ciment - Spécifications du produit et méthodes d'essai.

Le matériau dispose d’une garantie de produit de 10 ans.

# Spécifications - plaques à base de fibro-ciment

Dimensions des plaques :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Epaisseur (mm) | B x L (mm x mm) | Poids (kg/m²) |
| 10 | 1200 x 2400 | 14,2 |
| 10 | 1200 x 2500 | 14,2 |
| 10 | 1200 x 3000 | 14,2 |
| 10 | 1250 x 2500 | 14,2 |
| 10 | 1250 x 2850 | 14,2 |
| 10 | 1250 x 3000 | 14,2 |
| 12 | 1200 x 2500 | 17,04 |

Bords longitudinaux: droit

Bords d’about : droit

Réaction au feu: A2-s1, d0 suivant la norme NBN EN 13501-2

Capacité de protection contre l'incendie : K210 selon NBN EN 13501-2 (pour épaisseur 12mm)

Moyens de fixation: fixer avec des vis, des clous ou des rivets

Spécifications complémentaires

* Les plaques sont de couleur ivoire.
* L'entrepreneur fournit au maître de l’ouvrage circa … m2 de revêtement supplémentaire pour des réparations éventuelles.
* Le fabricant[[2]](#footnote-3) peut dans le cadre du règlement européen N° 305/2011 (CPR) présenter la déclaration de performance du produit. Cela garantit la conformité avec les caractéristiques de produit exigées par la norme européenne harmonisée NBN EN 12467 - Plaques planes en fibres-ciment - Spécifications du produit et méthodes d'essai. La déclaration de performance est présentée conformément à la CPR et est disponible sur le site du fabricant www.siniat.be.
* La production est certifiée ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001.
* Le panneau a un EPD (Environmental Product Declaration) suivant la norme NBN EN 15804+A1.
* Classement selon BRE Guide Guide (BREEAM), fibre-ciment: A +

Caractéristiques techniques

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Densité | Sec | EN 12467 | 1180 | kg/m³ |
| Résistance à la flexion | Ambiant, ⊥ | EN 12467 | 23,0 | N/mm² |
| Ambiant, // | EN 12467 | 17,0 | N/mm² |
| Module d’élasticité | Ambiant, ⊥ | EN 12467 | 10000 | N/mm² |
| Ambiant, // | EN 12467 | 10000 | N/mm² |
| Résistance à la délamination | Ambiant |  | 0,50 | N/mm² |
| Comportement hygrique | 0-100%, gem. |  | 1,20 | mm/m |
| Porosité | 0-100% |  | 40,0 | % |
| Classe de durabilité | | EN 12467 | Catégorie A |  |
| Classe de résistance | | EN 12467 | Classe 2 |  |
| Test d’imperméabilité | | EN 12467 | OK |  |
| Test de résistance à l’eau chaude | | EN 12467 | OK |  |
| Test de stabilité à la saturation/séchage | | EN 12467 | OK |  |
| Test de stabilité au gel/dégel | | EN 12467 | OK |  |
| Coefficient de dilatation thermique α | |  | 6,5\*10-6 | m/mK |
| Coefficient de conductibilité thermique λ | |  | 0,19 | W/mK |
| Résistance à la diffusion de la vapeur d’eau μ | |  | 17-21 |  |

EXÉCUTION / MISE EN ŒUVRE

* Bluclad est mise en œuvre et approuvée par la plupart des fabricants de crépi renommés. Bluclad se prête à différents types de crépis, de systèmes de plafonnage et d’exécution : finition lisse, structure, effet béton, etc.   
  OU  
  Bluclad est mise en œuvre et approuvée par la plupart des fabricants de plaquettes de parement ou minérales renommés. Possibilité de recourir à différents types de briques et de systèmes de colle.
* Pour des informations sur les différentes applications et les directives d’exécution, consultez les directives d’exécution du fabricant2. Vous les trouverez sur le site web, mais vous pouvez aussi les demander par téléphone.

MESURAGE

Conformément aux indications spécifiques dans le cahier spécial des charges et/ou le métré récapitulatif, le mesurage doit être conçu comme suit :

- unité de mesure:

m²

- code de mesurage:

Surface nette. Les ouvertures supérieures à 0,5 m² sont déduites.

- nature du marché:

QF

1. Ce cahier de charge est conforme au cahier de charge CCTB. Ce descriptif remplace toutes les éditions antérieures. Le fabricant SINIAT se réserve le droit de modifier cette fiche d'information sans préavis. Le lecteur doit toujours s'assurer de consulter la version la plus récente de cette documentation. Les directives dans ce document sont non limitatives. La garantie sur la plaque est uniquement valable si les directives d’application sont respectées. Ce texte pour cahier des charges est seulement valable pour des applications en Europe; pour des applications hors de cette région, il est nécessaire de contacter le Technical Service Center de SINIAT. En cas de doute quant à la possibilité d'utiliser la plaque pour une application déterminée, il est conseillé de demander l'avis au fabricant SINIAT. [↑](#footnote-ref-2)
2. Etex Building Performance NV, Bormstraat 24, 2830 Tisselt - België – Tél +32 (0)15 71 80 50 – Fax + 32 (0)15 71 82 29 – info@siniat.be – www.siniat.be. Pour des cahiers de charges privatifs le texte ci-dessus peut être utilisé. Pour des cahiers de charges publiques tous les références au fabricant SINIAT (en couleur divergente) doivent être enlevées. [↑](#footnote-ref-3)